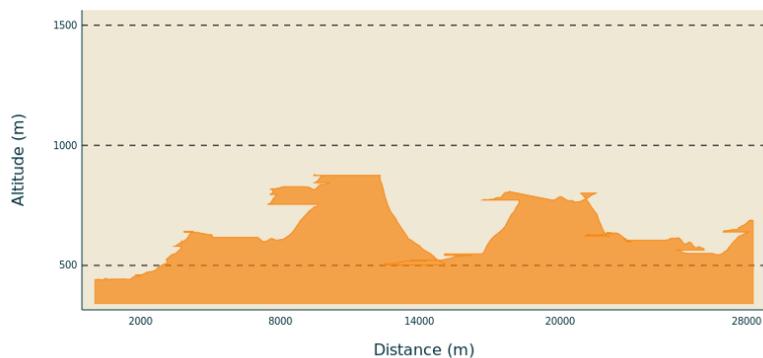


Tour de Pays du Cheylard VTT (étape 1) : du Cheylard à Accons

VAL EYRIEUX - ACCONS

Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h 30

Longueur : 27.6 km

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

Thèmes : Faune - Flore, Géologie, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : Le Cheylard

Arrivée : Accons

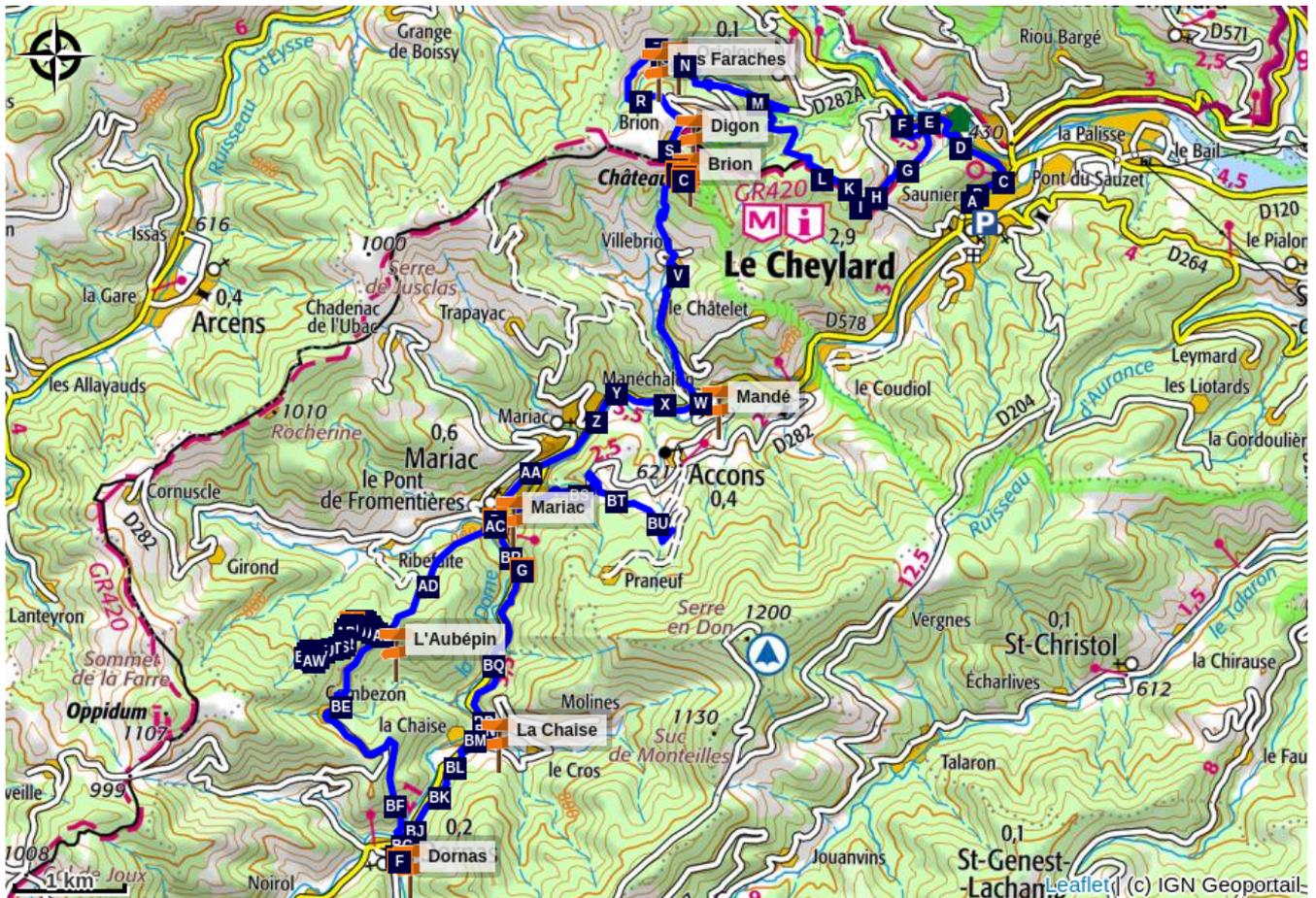
Balisage : ▶ VTT Itinérance

Communes : 1. ACCONS 2. DORNAS 3. JAUNAC 4. LE CHEYLARD 5. MARIAC

Suivre le balisage VTT FFC  Tour de Pays.

1. 0 km Départ face à l'Office de Tourisme du Pays du Cheylard. Prendre la rue du 5 juillet 1944, puis la rue du Couvent et suivre Autres directions. Prendre à droite la D578 et suivre le panneau Autres directions.
2. 0,70 km Prendre à gauche la D120 direction Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Agrève.
3. 2,23 km Laisser la D120 et monter à gauche la petite route de *Selve*. Dans le hameau de Selve prendre la piste montante balisée rouge et blanc (GR).
4. 3,65 km Sur la petite route quitter le GR et prendre à droite. Au hameau Le Coulet monter à gauche la voie goudronnée.
5. 4,58 km Au petit col, aller à droite et suivre le balisage rouge blanc du GR. Quitter ensuite le GR et descendre à droite dans le bois.
6. 6 km Au hameau de Corneduc, suivre la petite route à droite.
7. 6,82 km A l'intersection des deux routes, monter celle de gauche.
8. 7,75 km Quitter cette route pour monter à droite en direction de La Borne, Les Farasches et poursuivre sur la piste.
9. 8,91 km Passer sous la maison Les Farasches, puis à l'embranchement du poteau '*le col*' monter en direction de *Pont-de-Fromentières*.
10. 10,13 km A l'embranchement du poteau '*La Berche*' prendre direction *Pont-de-Fromentières* et poursuivre sur le GR.
11. 11,3 km A l'embranchement du poteau '*Le réservoir*' aller en direction de *Saint-Andéol-de-Fourchades* et garder la piste en crête.
12. 13,86 km Au carrefour du poteau '*Chadenac*' monter le GR en direction de *Saint-Andéol-de-Fourchades*.
13. 16,3 km A l'embranchement du poteau '*Cornuscle*' suivre la direction *Le Pont de Frometières, L'Aubépin 17,8 km*. Au hameau de Girond prendre la piste à droite.
14. 21,63 km Au carrefour du poteau '*L'Aubépin*' continuer sur la piste en direction de *Dornas*.
15. 24 km A l'embranchement du poteau '*Le Replay*' quitter la piste et descendre à gauche en direction de *Dornas*.
16. 25,16 km Après le pont en bois prendre la route D578 à droite. 50 m après tourner à gauche, passer devant l'épicerie, puis descendre la ruelle à gauche.
17. 26,31 km Vers le garage prendre la petite route à droite se transformant en piste. Aller toujours tout droit.
18. 27,20 km Au hameau La Chaise, laisser la route montant à Moline. Descendre sur 400 m la route D578. Après la dernière maison, monter le sentier à droite.
19. 30,21 km A Pont de Fromentières après le garage, prendre au rond point la direction d'Accons. Aux maisons du hameau *Chaussinand* prendre à droite la route sur 200 m, puis récupérer la piste de gauche.

A l'embranchement du poteau 'Praderne' vous pouvez rejoindre le village d'Accons par la piste descendante.



Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de la Guinguette, Le Cheylard